



Extrait du Collectif Santé Jeunes Aubagne

<https://www.esjaubagne.org/collectif/Remboursement-consultations-psy>

Remboursement consultations psy

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 23 mai 2022

Collectif Santé Jeunes Aubagne

À partir du 5 avril 2022, le dispositif « MonPsy » va permettre aux patients de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) en souffrance psychique de bénéficier d'une prise en charge par un psychologue remboursée par l'Assurance Maladie. Pour accéder à ce dispositif porté conjointement par le ministère des Solidarités et de la santé et l'Assurance Maladie, les patients devront être orientés par un médecin. Huit séances au maximum pourront être prises en charge.

[L'annuaire du dispositif](#)

[Mon psy : ouverture du dispositif](#)

[Pour en savoir plus](#)

source : ameli.fr